

## Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2014002

Signataire : LL/MDS

Séance du Conseil Municipal du 30/01/2014

RAPPORTEUR : Brahim HEDJEM

**OBJET :** Présentation des rapports d'activités de l'année 2012 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins)

**EXPOSE :**

Sous la présidence de Brahim Hedjem, la commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 12 décembre 2013.

Conformément à la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002 et l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal du 29 mars 2008 a désigné les membres de la commission (élus municipaux et représentants des associations de commerçants locaux).

Son rôle est d'examiner préalablement au Conseil Municipal les rapports établis par le délégataire des services publics.

1. Le résultat d'exploitation des délégations de service public (Centre/Montfort/Quatre-Chemins)

Le concessionnaire présente les bilans financiers des marchés dont les résultats sont les suivants :

	Résultat Prévisionnel		Résultat Réalisé		Ecart Prévisionnel/ Réel	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
MARCHE						
CENTRE	24 049 €	20 418 €	123 047 €	120 686 €	98 998 €	100 268 €
QUATRE-CHEMINS	960 €	959 €	19 045 €	22 587 €	18 085 €	21 628 €
MONTFORT	13 288 €	13 288 €	- 26 701 €	- 37 685 €*	- 39 989 €	- 50 973 €

- : Redevance de 16 624 €

Le marché du Centre confirme, comme le marché des Quatre-Chemins, un résultat d'exploitation positif dépassant de façon importante les prévisions lors des signatures de la délégation de service public (Centre : écart positif de 100 268 € / Quatre-Chemins écart : positif de 21 628 €).

Le marché du Montfort affiche un déficit d'exploitation plus important, atteignant en 2012 - 37 685 € soit une différence de - 50 973 € par rapport au résultat prévisionnel. Cette différence importante s'explique par la fin de l'exonération accordée au concessionnaire en 2007, pour une période de 5 ans.

## 2. Marché du Centre (délégation de service public 2000-2030) : 118 abonnés

Les tenues se déroulent les mardis, jeudis et samedis matins dans la halle ouverte et le carreau du marché qui occupe l'espace délimité par l'avenue Victor Hugo, la rue Pasteur, la rue du Goulet et la rue Ferragus (entre l'avenue Victor Hugo et la rue Heurtault). Le marché du Centre continue sa progression et affiche des recettes dépassant les prévisions (réelles : 635 749 €, prévisionnelles : 497 293 €).

Il est à noter que malgré les travaux du métro et leur impact sur le périmètre du Marché du Centre, les recettes restent stables et la ville a su maintenir le périmètre contractuel de 1 600 mètres linéaires, même avec les 12 modifications réalisées depuis 2011.

Le marché du Centre accueille aujourd'hui 118 commerçants abonnés dont 52 proposant des produits alimentaires et 66 non alimentaires.

Les commerçants volants sont principalement des produits manufacturés et représentent en moyenne 60 commerçants en plus le mardi, 50 le jeudi et 40 le samedi.

La gestion du marché est principalement assurée par 2 placiers, bien qu'en 2012 on constate la présence de 4 placiers qui s'explique par un changement de personnel au cours de l'année. Le montage et le balayage du marché est assuré par une équipe de 8 personnes, dont un agent s'occupant de la gestion des sanitaires.

La masse salariale du marché du centre représente, en 2010, 171 836 €, charges sociales incluses.

Le marché débute à 6 heures, accueille les commerçants jusqu'à 14 heures le mardi et jeudi et 15 heures le samedi ce qui nécessite, pour veiller au bon déroulement du marché, la présence du placier jusqu'au départ des commerçants.

Les horaires de présence du placier s'élèvent donc à environ 8,5 heures par jour, soit 8,5 h x 12 jours = 102 heures de présence.

Le délégataire affiche donc, pour cet exercice, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 120 686 €, au lieu de 20 418 €.

Mandon signale une baisse des recettes au 2ème semestre de l'année 2013, due au à l'impact des travaux du métro.

En 2012, la redevance versée à la ville s'élève à 90 845 € au titre de la concession.

### 3. Marché du Montfort (concessionnaire 1994-2014) : 7 abonnés

Bien que le marché du Montfort affiche des recettes stables par rapport à 2012, le résultat s'avère plus déficitaire que l'an passé puisqu'il s'élève à - 37 685 € (contre -26 701€ en 2012) au lieu d'un résultat prévisionnel de 13 288 €, s'expliquant par la fin de l'exonération de la redevance accordée en 2007 au concessionnaire, mais qu'il est important de pondérer.

En effet, le marché du Montfort affiche un résultat de ses recettes sensiblement supérieur à l'an passé, illustré par l'arrivée de nouveaux commerçants alimentaires de qualité courant 2012.

Reconstruit en 1994, le marché du Montfort fonctionne les mercredis, vendredis et dimanches matins dans la halle et sur les placettes situées rue Hélène Cochenec et rue Edouard Vaillant.

Ainsi, le marché du Montfort accueille 7 commerçants abonnés, tous alimentaires, dont la moitié en fruits et légumes et maraîchers.

La ville travaille actuellement au choix du mode de gestion à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014, qui sera prochainement présenté au Conseil Municipal :

- Avenant au contrat d'une année, conformément à l'article L 1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- Régie directe
- Prestation de services

### 4. Marché des Quatre Chemins (traité d'affermage 1992-2016) : 21 abonnés

Le marché des Quatre-Chemins se tient les mercredis, jeudis, samedis et dimanches toute la journée, sous la halle du vivier, sur la placette rue Ernest Prévost et depuis avril 2012, sur l'avenue Jean Jaurès (entre les rues Prévost et Solférino).

Le Bureau Municipal du 13 février 2012 a permis d'étendre le périmètre du Marché sur 32 mètres linéaires sur l'avenue Jean Jaurès.

Cette décision a permis l'accueil de nouveaux commerçants alimentaires (poissonnier et fruits et légumes), ainsi qu'un fleuriste.

La Commercialisation souhaitée n'a pas encore été atteinte.

Le marché des Quatre-Chemins continue d'afficher un Chiffre d'affaires brut TTC dépassant les prévisions (réelles : 107 715 €, prévisionnelles : 67 467 €), ainsi qu'un résultat net de 22 587 € au lieu de 960 €, principalement grâce à l'extension du périmètre sur l'avenue Jean Jaurès, ce, sans augmentation de la redevance versée par le concessionnaire.

Les commerçants volants sont en moyenne 5 à 10, principalement en produits manufacturés (lingerie, prêt à porter...).

La gestion quotidienne est assurée par un placier (41, 68 heures par mois), accompagné par deux monteurs (30 heures et 32 heures par mois) et d'un ouvrier (32 heures par mois).

La commission consultative des services publics locaux réunie le 12 décembre 2013 a approuvé les rapports annuels d'activités et les bilans financiers et techniques de l'année 2012.

## **CONCLUSION**

Il est donc proposé au conseil municipal de prendre acte des rapports annuels d'activités et des bilans financiers et techniques établis pour l'année 2012 par la Société Mandon, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement de la ville d'Aubervilliers :

- rapport annuel 2012 sur la gestion du marché du Montfort
- rapport annuel 2012 sur la gestion du marché du Centre
- rapport annuel 2012 sur la gestion du marché des Quatre-Chemins

Direction Générale Développement / Commerce et Artisanat

Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2014002

Signataire : LL/MDS

**OBJET : Présentation des rapports d'activités de l'année 2012 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 1411-3,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux émis le 12 décembre 2013,

Considérant les rapports d'activités de l'année 2012 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins) transmis par l'EURL MANDON.

**DELIBERE :**

**PREND ACTE** de la communication des rapports d'activités de l'année 2012 établis par l'EURL MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement pour les marchés du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins.

le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA

Reçu en Préfecture le : 07/02/2014

Publié le 05/02/2013

Certifié exécutoire le : 07/02/2014

Le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA